



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2021

Membres en
Exercice
19

Membres
Présents
12

Membres
Votants
14

Nota : Le Maire certifie que la convocation en date du 25 novembre 2021 et le compte rendu de cette délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément à la loi.

L'an deux mil vingt-et-un, le sept décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de VAUCOULEURS, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Francis FAVE, Maire.

Etaient présents : Mme Clotilde HOCQUART, M. Francis FAVÉ, Mme Estelle BRIE, Mme Virginie GUÉRILLOT, M. Alain GEOFFROY, Mme Ghislaine DI RISIO, M. Régis DINÉ, M. Sébastien ROBIN, M. Sébastien DODIN, M. Cédric TOMMASI, Mme Hélène NOEL, et Mme Marie-Jeanne GILLARD.

Etaient absents : Mme Marie José BOULANGER, M. Nathan RINGUE, Mme Christine MICHON, Mme Marie-Pierre MULLER et M. Mikhaël SALOMONE.

Etaient absents excusés :

- M. Alexis COCHENER qui a donné pouvoir de voter en son nom à M. FAVÉ
- Mme Aurélie CUNY qui a donné pouvoir de voter en son nom à M. Sébastien ROBIN.

Secrétaire de séance : M. Alain GEOFFROY a été élu secrétaire de séance.

0211207_12 – Finances locales : Tarifs 2022 - Budget Ville

Rapport

M. le Maire donne la parole à Mme HOCQUART, adjointe au maire, qui rappelle que, chaque année, courant novembre/décembre, le Conseil Municipal délibère sur les tarifs et redevances qui seront applicables à partir de l'année prochaine.

Il est proposé de reconduire les tarifs de l'an passé, sauf pour certaines prestations.

Délibération

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2122-22,
Entendu le rapport présenté,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- adopte le montant des redevances et prestations applicables à compter du 1er janvier 2022 : cf. annexe 1,
- décide de rendre ces tarifs et prestations applicables au 1er janvier 2022.

Votants 14	Abstenus 0	Exprimés 14	Contre 0	Pour 14
---------------	---------------	----------------	-------------	------------

Fait à VAUCOULEURS, les jours, mois et an que dessus au registre suivent les signatures.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Francis FAVE



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nancy dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

ANNEXE 1 - TARIFS ET REDEVANCES

Prestations	Tarifs au 1er janvier 2022
LOCATIONS DIVERSES	
<u>SALLE DE REUNIONS</u>	
Forfait Réunion ou Journée ⁽¹⁰⁾	25.00 €
<u>ESPACE LYAUTEY - SALLE DES FETES</u>	
▪ <u>Associations locales/organismes à but non lucratif locaux⁽¹⁾</u>	
Forfait location Journée ⁽⁵⁾ et/ou Week-end ⁽⁶⁾ et électricité en sus (le kw) et forfait Gaz en sus	gratuité 2 fois/an ⁽⁸⁾ 0,10 €/kw (minimum forfait 15 € pour journée ou 30 € pour WE) inclus dans le forfait de location
Forfait location Journée ⁽⁵⁾ au-delà de 2 locations gratuites ⁽⁸⁾ et électricité en sus (le kw) et forfait Gaz en sus	85.00 € 0,10 €/kw inclus dans le forfait de location
Forfait location Week-end ⁽⁶⁾ au-delà de 2 locations gratuites ⁽⁸⁾ et électricité en sus (le kw) et forfait Gaz en sus	160.00 € 0,10 €/kw inclus dans le forfait de location
A l'occasion d'opérations caritatives : Forfait location Salle + forfait fluide et énergies	Gratuit
▪ <u>Particuliers ou organismes</u>	
Dépôt de garantie Dégâts matériels et Absence de ménage	270.00 € 120.00 €
Forfait location Journée ⁽⁵⁾ Vaucouleurs Canton Extérieurs et électricité en sus (le kw) <i>Forfait Gaz inclus dans le Forfait location Journée</i>	115.00 € 180.00 € 180.00 € 0.10 €
Forfait location Week End ⁽⁶⁾ Vaucouleurs Canton Extérieurs et électricité en sus (le kw) <i>Forfait Gaz inclus dans le Forfait location Week-end</i>	285.00 € 400.00 € 400.00 € 0.10 €
<u>ESPACE LYAUTEY - CUISINE seulement</u>	
▪ <u>Particuliers ou organismes</u>	
Dépôt de garantie Dégâts matériels et Absence de ménage	270.00 € 120.00 €
Forfait de location pour 1 journée (du lundi au vendredi) – forfait gaz inclus	75.00 €
Forfait de location pour 2 journées (du samedi au dimanche inclus ou une journée suivie d'un jour férié) – forfait gaz inclus	140.00 €

Electricité en sus du forfait de location Journée ou 2 Journées (le kw)	0.10 €
<u>ESPACE LYAUTEY - VERRIERE</u>	
Forfait location de la Verrière en Journée (9h00-17h00) et électricité en sus (le kw)	60.00 € 0.10 €
<u>ESPACE LYAUTE - SALLE MULTISPORTS</u>	
▪ Bureau de la Salle MultiSports	800 € / an
<u>SALLE MULTIFONCTIONS</u>	
▪ <u>Associations locales/organismes à but non lucratif locaux⁽¹⁾</u>	
Forfait location Journée ⁽⁵⁾ et/ou Week-end ⁽⁶⁾ et Forfait Fluides et Energie en sus	gratuité 2 fois/an ⁽⁸⁾
> été ⁽⁷⁾	15 € (journée quelque soit la saison)
> hiver ⁽⁷⁾	30 € (WE quelque soit la saison)
Forfait location Journée ⁽⁵⁾ au-delà de 2 locations gratuites ⁽⁸⁾ et Forfait Fluides et Energie en sus	25.00 €
> été ⁽⁷⁾	15 € (journée quelque soit la saison)
> hiver ⁽⁷⁾	30 € (WE quelque soit la saison)
Forfait location Week-end ⁽⁶⁾ au-delà de 2 locations gratuites ⁽⁸⁾ et Forfait Fluides et Energie en sus	60.00 €
> été ⁽⁷⁾	15 € (journée quelque soit la saison)
> hiver ⁽⁷⁾	30 € (WE quelque soit la saison)
A l'occasion d'Assemblées Générales ou d'opérations caritatives : location Salle Multifonctions + forfait fluide et énergies	gratuit pour les opérations caritatives et pour les AG des associations > 100 adhérents
▪ <u>Particuliers ou organismes</u>	
Dépôt de garantie ⁽²⁾ Dégâts matériels	140.00 €
et Absence de ménage	70.00 €
Forfait location Journée ⁽⁵⁾	
> Vaucouleurs	100.00 €
> Canton	110.00 €
> Extérieurs	110.00 €
et Forfait Fluides et Energie en sus	
> été ⁽⁷⁾	inclus dans le forfait de location
> hiver ⁽⁷⁾	inclus dans le forfait de location
Forfait location Week End ⁽⁶⁾	
> Vaucouleurs	200.00 €
> Canton	300.00 €
> Extérieurs	300.00 €
et Forfait Fluides et Energie en sus	
> été ⁽⁷⁾	inclus dans le forfait de location
> hiver ⁽⁷⁾	inclus dans le forfait de location
<u>SALLE DES PROMENADES</u>	
▪ <u>Associations locales</u>	
Forfait location Journée ⁽⁵⁾	20.00 €

et Forfait Fluides et Energies en sus	15.00 €
Forfait location Week End ⁽⁶⁾	30.00 €
et Forfait Fluides et Energies en sus	30.00 €
▪ <u>Particuliers ou organismes</u>	
Dépôt de garantie	
Dégâts matériels	200.00 €
et Absence de ménage	80.00 €
Forfait location Journée ⁽⁵⁾	
> Vaucouleurs	40.00 €
> Canton	60.00 €
> Extérieurs	60.00 €
et Forfait Fluides et Energies en sus	15.00 €
Forfait location Week End ⁽⁶⁾	
> Vaucouleurs	80.00 €
> Canton	130.00 €
> Extérieurs	140.00 €
et Forfait Fluides et Energies en sus	20.00 €
Suite à un décès	gratuit

VAISSELLE SALLE DES FETES

Remplacement de la vaisselle (perte ou casse)	
Assiette plate 29 cm	6.20 €
Assiette à dessert 24 cm	4.80 €
Fourchette	1.60 €
Couteau	2.10 €
Cuillère à soupe	1.60 €
Cuillère à café	1.00 €
Tasse 9cl	2.50 €
Verre 19 cl	2.50 €
Verre 15 cl	2.50 €
Saladier (porcelaine) 25cm	7.70 €
Couvert à salade	4.60 €
Cruche 1L	4.60 €
Plat ovale (inox)	16.50 €
Plat ovale (inox) 22 cm	5.10 €
Légumier (inox)	14.50 €
Corbeille à pain	9.20 €
Louche	5.30 €
Autre ustensile	Au réel

VAISSELLE SALLE DES PROMENADES OU SALLE MULTIFONCTIONS

Remplacement de la vaisselle (perte ou casse)	
Assiette plate	3.10 €
Assiette à dessert	2.30 €
Fourchette	0.80 €
Couteau	1.60 €
Cuillère à soupe	0.90 €
Cuillère à café	0.60 €
Tasse 9 cl	1.10 €
Verre 19 cl	2.50 €
Verre 15 cl	2.40 €
Saladier (porcelaine)	5.70 €
Couvert à salade	3.90 €
Cruche 1L	4.60 €

Plat ovale (inox)	16.50 €
Légumier (inox)	14.50 €
Corbeille à pain	9.20 €
Louche	5.30 €
Autre ustensile	Au réel
LOGEMENTS	
Loyer Mensuel	
Type T5 - 4 rue Pétry (aile gauche)	360.00 €
Type T5 - 4 rue Pétry (aile droite)	Mis à disposition gratuite assoc.
Type T4 - 17 A rue Jeanne d'Arc	150.00 €
Type T3 bis - 17 B rue Jeanne d'Arc	430.00 €
Type T4 + cour privative - 1 rue des Annonciades	460.00 €
Studio - 2 bis rue Rochelle	180.00 €
T3 - 2 bis rue Rochelle	395.00 €
Provision mensuelle pour fluides (logement sis 17 A rue J d'Arc)	150.00 €
Provision mensuelle pour fluides (T3 rue Rochelle)	70.00 €
Provision mensuelle pour fluides (studio rue Rochelle)	30.00 €
Frais d'entretien - Installations chauffage (annuel)	Au réel
BARRIERES - GRILLES D'EXPOSITION	3.15 €
DROITS DE PLACE ET DE VOIRIE	
O Concession de taxi (/an)	75.00 €
O Terrasse ou contre terrasse (cafés / bars / restaurants ...) et activités commerciales sédentaires d'étalage de produits	
• Permission de voirie : le m ² / an	2.00 €
• Permis de stationnement : le m ² / an	1.00 €
Imposition minimum	5.00 €
O Fête patronale (août)	
Appareil	11.00 €
Occupation (/m ²)	1.20 €
Imposition minimum	15.00 €
Imposition maximum	220.00 €
O Marchés et étalages	
Mètre linéaire	0.60 €
Droit minimum	2.60 €
Forfait électricité en sus (si utilisation)	3.00 €
O Cirque (3 représentations maximum/an)	
• Petit cirque (sans chapiteau)	81.00 €
• Cirque de 200 à 500 places	214.00 €
• Cirque de 501 à 1000 places	530.00 €
INTERVENTIONS	
• 1 Prestation de ménage (prestation pour la CC)	18 € / heure
• 1 Prestation de balayage mécanique (prestation pour la CC ou collectivité)	70 € / heure
• 1 Prestation de déneigement (prestation pour la CC ou collectivité)	52 € / heure
• 1 Prestation d'élagage (prestation pour la CC ou collectivité)	40 € / heure
• 1 mise à disposition d'un personnel des S.T. Journée (de 7h00 à 22h00)	30 € / heure
• 1 mise à disposition d'un personnel des S.T. Nuit (de 22h00 à 7h00)	45 € / heure
BIBLIOTHEQUE	
• Abonnement annuel :	
♦ Enfant (- 18 ans) résidant à Vaucouleurs	Gratuité
♦ Enfant (- 18 ans) résidant hors de Vaucouleurs	Gratuité
♦ Adulte (+ 18 ans) résidant à Vaucouleurs	10.00 €
♦ Adulte (+ 18 ans) résidant hors de Vaucouleurs	12.00 €
♦ Collectivité (entreprise, collectivité...)	20.00 €
• Indemnité remplacement livre enfant	Au réel
• Indemnité remplacement livre adulte	Au réel

CIMETIERE ISRAËLITE⁽⁴⁾	
<ul style="list-style-type: none"> ● Concession perpétuelle pour les personnes juives ayant un lien avec la Commune tel que défini par la convention de gestion du cimetière du 08/06/2009 (contribution simple) ● Concession perpétuelle pour les personnes juives étrangères à Vaucouleurs 	1 080.00 €
CONCESSIONS	
<ul style="list-style-type: none"> ● Cimetière - Concession terrain <ul style="list-style-type: none"> ◆ de 2 m² <ul style="list-style-type: none"> 30 ans 250.00 € 50 ans 600.00 € ◆ de 1 m² (réservée à l'inhumation d'urne cinéraire) <ul style="list-style-type: none"> 15 ans 90.00 € 30 ans 180.00 € ● Columbarium - Concession case <ul style="list-style-type: none"> 15 ans 590.00 € 30 ans 990.00 € Ouverture case/dépôt urne - 1ère intervention (Taxe d'inhumation) voir la taxe d'inhumation Ouverture case/dépôt urne - 2ème intervention et suivantes (Taxe d'inhumation) voir la taxe d'inhumation ● Taxe d'inhumation - en sus de la concession (cimetière/columbarium) 0.00 € ● Répartition des cendres 57.00 € 	
PHOTOCOPIE - FAX	
Photocopie : <ul style="list-style-type: none"> ● Format A4 - Noir et blanc⁽¹¹⁾ 0,18 € / copie ● Format A4 - Noir et blanc⁽¹²⁾ 0,20 € / copie ● Format A4 - Couleurs 0,40 € / copie 	
Fax : <ul style="list-style-type: none"> Format A4 1 € / feuille 	
CAMPING CAR	
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 Jeton 2.00 € ● Emplacement au-delà de 24 heures 5.00 € 	
MUSEE JEANNE D'ARC	
"Tarif Adulte" : <ul style="list-style-type: none"> Visite libre 3.00 € Visite guidée 5.00 € 	
"Tarif Réduit" (étudiants/cartes cezam/ambassadeur de Lorraine) <ul style="list-style-type: none"> Visite libre 2.00 € Visite guidée 3.00 € 	
"Tarif Enfant" (enfants de 6 à 12 ans) 2.00 €	
"Tarif Groupe" (+ 12 pers) 3.00 €	
"Tarif Groupe scolaire" (avec animations) 4.00 €	
"Tarif Billet jumelé" (billet "couplé" avec Domrémy) <ul style="list-style-type: none"> Plein tarif 7.00 € Tarif réduit (étudiants/cartes cezam/ambassadeur de Lorraine/ handicapés/groupe) 4.00 € Groupe scolaire avec animations 7.00 € 	

1 Association dont le siège social est situé sur le territoire de la Commune de VAUCOULEURS ou possédant un lien étroit avec la politique culturelle de la Ville (Délibération du 27/03/2008)

2 Gratuité de la **caution** de la salle à l'occasion d'une cérémonie organisée pour un récent décès

4 Convention de gestion du cimetière israélite avec l'Association Culturelle israélite de la Meuse du 08 juin 2009 enregistrée au Service des Impôts le 31 juillet 2009

5 Le forfait "Journée" est applicable pour la location de la salle pour une réunion ou une soirée ou une journée du lundi 8h30 au vendredi 17h30.

- 6** Le forfait "Week-end" est applicable pour la location de la salle pour une réunion, une soirée ou un week-end du vendredi 17h30 au lundi 8h30 (donc applicable si la réunion/soirée n'est organisée qu'un vendredi soir ou un samedi soir) ou pour une journée/soirée suivie ou précédée d'une journée fériée (exemple : du mardi 31/12 au jeudi 2/01 matin).
- 7** « été » : du 1er mai au 30 septembre ; « hiver » : du 1er octobre au 30 avril
- 8** L'utilisation des salles est consentie à titre gratuit dans la limite de 2 réservations pour la Salle Multifictions et de 2 réservations pour la Salle des Fêtes au cours d'une année civile ; en cas d'AG, elle est comprise dans les 2 gratuités.
- 10** Prêt de la salle de réunion à titre gratuit pour les associations, y compris les associations politiques
- 11** Dans le cadre de la consultation des documents de la commune de VAUCOULEURS, l'Administration peut exiger le paiement des frais correspondants au coût de reproduction, incluant le coût de support et le coût d'amortissement et de fonctionnement du matériel utilisé, plafonné par l'arrêté du 1er octobre 2001, à savoir : 0,18 €/photocopie de format A4 en impression noir et blanc. Pour les autres supports (copie couleurs, clef USB...), il n'y a pas de plafond.
- 12** Ce tarif est appliqué lors de la photocopie de documents divers.